

Association Caïque Vierge de Lourdes
Suivi financier des travaux de restauration
Situation au 30 septembre 2019

DEPENSES

	ESTIMATION		REALISE		
TRAVAUX 2017 HILOIRES					
FOURNITURES HILOIRES	3 100,00 €		3 100,73 €		
MAIN D'ŒUVRE HILOIRES	3 520,00 €	88 h	3 217,50 €	74 h	
TOTAL 2017 HILOIRES	6 620,00 €	88 h	6 318,23 €	74 h	Conforme à l'estimation
TRAVAUX 2018 - 2020 COQUE ET PONT					Dépassement du aux travaux imprévus
FOURNITURES	4 150,00 €		5 913,27 €		
MAIN D'ŒUVRE					
MISE AU SEC	1 600,00 €	40 h	830,00 €	20 h	Inférieur aux prévisions
JAMBETTES			4 830,00 €	120 h	Travaux imprévus
ETRAVE	2 960,00 €	74 h	2 960,00 €	74 h	Conforme à l'estimation
PIED DE MAT	3 680,00 €	92 h	3 260,00 €	80 h	Conforme à l'estimation
PONT ET PLATBORD	14 960,00 €	374 h	3 880,00 €	97 h	Travaux non terminés
DIVERS	2 560,00 €	64 h	1 800,00 €	45 h	
TOTAL MAIN D'ŒUVRE	25 760,00 €	644 h	17 560,00 €	436 h	Inférieur aux prévisions grace aux travaille des bénévoles et malgré les imprévus
TOTAL 2018 - 2020	29 910,00 €	644 h	23 473,27 €	436 h	
TOTAL RESTAURATION	36 530,00 €	732 h	29 791,50 €	510 h	

FINANCEMENT

	PREVU	REALISE	A REALISER
REGION NORMANDIE	7 360,00 €	0,00 €	7 360,00 €
FECAMP CAUX LITTORAL AGGLO	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €
RESERVE PARLEMENTAIRE	1 500,00 €	1 500,00 €	0,00 €
CA NORMANDIE SEINE	9 000,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €
GROUPE OLVEA	6 000,00 €	6 000,00 €	0,00 €
BENOIST LAIR	500,00 €	500,00 €	0,00 €
TOTAL SUBVENTIONS ET MECENATS	29 360,00 €	17 500,00 €	11 860,00 €
FONDS PROPRES	7 440,00 €	5 973,27 €	1 466,73 €
TOTAL 2018 - 2020	36 800,00 €	23 473,27 €	13 326,73 €
HILOIRES (2017) FONDS PROPRES	6 318,23 €	6 318,23 €	0,00 €
TOTAL 2017 - 2020	43 118,23 €	29 791,50 €	13 326,73 €

REPARTITION DES FINANCEMENTS 2017 - 2020

SUBVENTIONS	13 860,00 €	32,14 %
MECENATS	15 500,00 €	35,95 %
FONDS PROPRES	13 758,23 €	31,91 %
TOTAL	43 118,23 €	100,00 %

TRESORERIE AU 30/09/2019

LIVRET CEN	42,21 €
CEN	915,90 €
CA	3 652,55 €
TOTAL	4 610,66 €

Financièrement le déroulement des travaux est conforme aux prévisions, toutefois en 2020 nous devront pouvoir faire une avance de trésorerie avant le versement de la subvention de la Région de Normandie. Cette avance d'environ 5 000€ ne pourra être couverte par notre trésorerie qu'à hauteur de 2 000€ à 3 000€. Nous devons donc soit trouver de nouveaux financements, soit recourir à un prêt pour une durée de quelques mois.